



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 25 février 2009

## Déclaration d'intention hésitante du Conseil fédéral

Ce jour même, le Conseil fédéral décida d'inscrire au bilan une réserve pour le financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture. Ces mesures devraient atténuer l'énorme baisse de revenu qui résulterait d'un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne ou d'un accord OMC. L'Union suisse des paysans (USP) apprécie le signal donné par le Conseil fédéral en admettant la nécessité d'engager des mesures. Toutefois sa proposition d'inscrire une réserve au bilan donne l'impression d'une déclaration d'intention hésitante, voire non déterminée. Cette solution ne garantit pas le financement concret des dépenses dans le cadre du budget annuel. L'USP le regrette infiniment! Elle s'attendait à ce que le Conseil fédéral prenne un engagement ferme en mettant en place un fonds à caractère spécifique.

### *Renseignements:*

*Christophe Eggenschwiler, Responsable Economie et Politique USP, tél. 031 385 36 48*

*Sandra Helfenstein, Porte-parole USP, tél. 056 462 52 21*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*